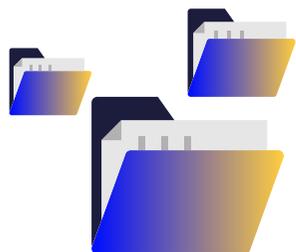




LES SUITES DONNÉES AUX RÉSOLUTIONS EUROPÉENNES DU SÉNAT EN 2019



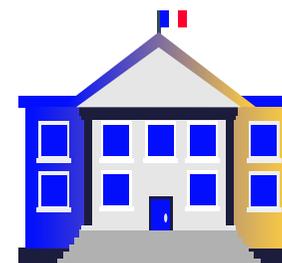
891 TEXTES

Du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019, la commission des affaires européennes du Sénat a été saisie de **891 textes** (notamment des propositions de directives et de règlements, et des communications de la Commission européenne) au titre de l'article 88-4 de la Constitution



#COMAFEURSÉNAT

Sur ces 891 textes, **elle en a examiné 327** (procédure écrite et réunions de commission)



#GOUVERNEMENT

La commission des affaires européennes a adopté **15 propositions de résolution européenne** qui ont été adressées au Gouvernement. Elle formalise ainsi ses positions en vue des négociations des textes par le Gouvernement au Conseil.

87%

Dans **87 % des cas**, les positions exprimées par le Sénat dans ces résolutions européennes ont été prises en compte.

#UNIONEUROPEENNE

La commission des affaires européennes a adressé **19 avis politiques à la Commission européenne**, dans le cadre du dialogue politique avec les parlements nationaux. Le Sénat français est, à ce titre, **l'une des dix assemblées parlementaires** de l'Union européenne (sur 41) **les plus actives**.

RÉSOLUTION 4

Corridors de transport dans l'Union européenne dans le contexte du Brexit : intégration des ports français de la Manche (Calais, Dunkerque, Le Havre) au tracé du corridor Mer du Nord - Méditerranée et possibilité de faire financer des aménagements liés au rétablissement des contrôles aux frontières de l'Union



RÉSOLUTION 3

Nouveau programme d'investissement pour l'Europe (InvestEU) : diversification des objectifs sectoriels et priorité portée sur l'innovation et les PME



RÉSOLUTION 2

Conclusions de la commission d'enquête sénatoriale sur Schengen : adoption de l'interopérabilité des systèmes d'information de l'Union européenne, afin d'harmoniser les contrôles aux frontières, faciliter les contrôles d'identité et contribuer à la prévention et la détection notamment d'actions terroristes



RÉSOLUTION 1

Responsabilisation partielle des hébergeurs de contenus numériques :

- information du consommateur sur les critères de classement mis en œuvre par les plateformes et les moteurs de recherche
- mise en place par les grandes plateformes d'un système de gestion des plaintes et de médiation



RÉSOLUTION 5

Investissements dans l'intelligence artificielle en Europe : mutualisation des données entre acteurs publics et privés, formation et rétention de talents pour faire face à la rareté des ressources pour les acteurs européens et faire émerger un ou plusieurs *leaders* européens de l'intelligence artificielle dans un contexte mondial très concurrentiel

RÉSOLUTION 6

Normes sociales européennes applicables au secteur des transports :

- dans le routier : concurrence plus équitable et meilleure protection des chauffeurs routiers
- dans l'aérien : priorité donnée à la lutte contre les conditions de travail précaires et à la défense des droits des salariés



RÉSOLUTION 7

Politique spatiale de l'Union européenne :

- soutien du lancement de nouveaux programmes, avec une préférence européenne, en matière de surveillance de l'espace et de communications sécurisées
- soutien à Kourou comme port spatial européen



Sur les
15 propositions de
résolution européennes
adoptées par la commission des
affaires européennes et devenues
définitives durant la session 2018/2019,
**7 résolutions européennes ont été prises
en compte en totalité ou en quasi-
totalité au cours des négociations à
Bruxelles et/ou dans le texte définitif**
(règlement ou directive). 6 d'entre
elles ont été partiellement
prises en compte.

QUELQUES EXEMPLES DE SUITES DONNÉES AUX RÉSOLUTIONS EUROPÉENNES DU SÉNAT EN 2019